

**PRÉLÈVEMENT
DES EAUX
(PUITS)**

**DEMANDE DE
CERTIFICAT
D'AUTORISATION**



À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Coût : 50 \$ N° de reçu :
Numéro de matricule :

Demande reçue le :

INFORMATION GÉNÉRALE

Nom du (des) demandeur(s) :

Êtes-vous propriétaire ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, joindre procuration écrite du propriétaire

Adresse postale :

Numéro de téléphone (maison) :

(cellulaire) :

Adresse électronique :

EMPLACEMENT DES TRAVAUX VISÉS

Adresse du projet :

Numéro de lot :

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

☐ Autoconstruction

☐ Entrepreneur/Puisatier Nom :

Tél. :

*J'autorise cet entrepreneur à signer et récupérer le permis visé par cette demande

COÛT ESTIMÉ ET ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

Coût estimé :

\$

Date de début :

Date de fin :

DESCRIPTION DU PROJET

☐ Pointe filtrante ☐ Puits de surface ☐ Puits tubulaire, avec scellement ☐ Oui ☐ Non

Utilisation de l'eau prélevée : ☐ Résidentiel (maison) ☐ Autre :

Ouvrage destiné à alimenter + de 20 personnes ou d'une capacité de plus de 75 m³/jour :

☐ Oui ☐ Non

Fait de matériaux neufs : ☐ Oui ☐ Non

À la fin des travaux, le tubage excédera d'au moins 30 cm la surface du sol (après terrassement).

(Description du projet suite au verso)

DESCRIPTION DU PROJET (suite)

Implantation (distance)

- Zone inondable :
- D'un cours d'eau/lac/milieu humide :
- Marge avant (rue) :
- Marge arrière :
- Marge latérale droite :
- Marge latérale gauche ;
- Bâtiment principal :
- Bâtiment secondaire :
- Élément épurateur :
- Fosse septique :
- Puits :
- * Veuillez joindre vos questions sur un document distinct

Est-ce qu'une parcelle de terrain en culture, une installation d'élevage d'animaux, un ouvrage de stockage de déjections animales, un pâturage ou une cour d'exercice, un cimetière ou une aire de compostage se trouve à moins de 30 m du puits projeté? ☐ Oui ☐ Non

Information complémentaire :

DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Je, soussigné(e), déclare que les renseignements fournis sont complets et véridiques et m'engage à me conformer aux règlements et lois en vigueur et à fournir à la Municipalité le rapport de forage dans les 30 jours suivants l'installation de l'équipement.

Signature

Date

La demande doit-être accompagnée des documents suivants :

- ☐ Soumission du puisatier (applicable au puits artésien);
- ☐ Plan d'implantation montrant la distance du puits en rapport à l'installation septique projetée ou existante (incluant ceux des voisins) ainsi que les éléments nommés ci-haut (si présent dans un rayon de 30 m) et tous les bâtiments existants sur le terrain. L'implantation peut être dessinée sur le plan accompagnant votre certificat de localisation ou d'implantation ou du rapport de l'installation septique;
- ☐ Procuration écrite si vous agissez à titre de demandeur au nom du propriétaire;
- ☐ Copie de l'acte notarié si vous êtes nouveau propriétaire;
- ☐ Copie de la déclaration de conformité du ministère, si prélèvement d'eau de surface;
- ☐ Si applicable, la déclaration de la personne qui souhaite réaliser l'activité ou de son représentant attestant de la conformité de son activité (Q-2, r. 32.2).

Transmettre votre demande dûment complétée, signée, incluant les documents exigés :

- en personne ou par la poste au 6, rue Mailloux, La Minerve (Québec) J0T 1S0;
- par courriel enviro@municipalite.laminerve.qc.ca;
- en ligne au www.municipalite.laminerve.qc.ca/urbanisme.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819-681-3380, poste 5510. Veuillez consulter le site Internet de la Municipalité de La Minerve pour visualiser les règlements d'urbanisme en vigueur au www.municipalite.laminerve.qc.ca.

NOTE : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de procéder aux travaux demandés. Le fonctionnaire désigné saisi de votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires lui donnant une compréhension claire et précise de votre projet.